



PARIS2015
CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COP21·CMP11

Les NÉGOCIATIONS internationales

En 1992, l'Organisation des Nations unies et ses États membres, alertés sur la gravité du réchauffement global par la communauté scientifique, décident de prendre des mesures à l'échelle de la planète. Ils se dotent d'une convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, la CCNUCC*, point de départ d'une surveillance accrue du changement climatique.

* en anglais, *United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC)*.



DES RESPONSABILITÉS communes mais différenciées

Toutes les émissions de gaz à effet de serre ont un impact sur le changement climatique. Les États ont des responsabilités communes, mais différenciées selon trois critères : la responsabilité historique, la capacité et le potentiel à réduire les émissions.

Les grandes étapes

1992

Adoption de la CCNUCC au Sommet de la Terre à Rio. Elle entre en vigueur en 1994.

1997

Signature du protocole de Kyoto, premier accord climatique mondial juridiquement contraignant.

2005

Entrée en vigueur du protocole de Kyoto.

2009

Validation d'un objectif commun visant à contenir le réchauffement climatique sous la limite de +2 °C en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle.

2010

Création d'institutions dédiées, comme le Fonds vert pour le climat.

2014

Première capitalisation du Fonds vert : 10,2 milliards de dollars (9 milliards d'euros).

2015

COP21 à Paris : les signataires de la CCNUCC doivent arriver à un accord international sur le climat, applicable à tous à partir de 2020.

Les COP, c'est quoi ?

Ce sont les conférences des Parties (États signataires) à la CCNUCC : *Conferences of the Parties (COP)* ou CdP en français. Il y en a une par an depuis 1995.

Et les CMP ?

On parle de CMP (*Conferences of the Parties Serving as the Meeting of the Parties to the Kyoto Protocol*) pour désigner les réunions des Parties au protocole de Kyoto. Il y en a une par an depuis 2005, date de l'entrée en vigueur du protocole.

196
signataires

(195 États + l'Union européenne)

Ils sont désignés comme Parties à la CCNUCC et se réunissent chaque année sous l'égide de l'ONU.

Ils disposent d'un organe scientifique, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

